

La [COUR DES COMPTES](#) / T : 01.42.98.95.00 (siège à Paris/75) épingle dans son rapport annuel sorti hier mercredi, la mauvaise gestion du Snow Hall d'Amnéville. Concernant l'exploitation de l'unique piste de ski française indoor, la recommandation de la Cour des comptes est sans appel : arrêter au plus vite son exploitation alors que la commune d'Amnéville a d'autres difficultés financières à gérer. En outre, les préconisations de la juridiction financière sont tout aussi sévère avec l'[INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION](#) / T : 08.11.90.21.31 (siège à Saumur/49) qui gère un site à Rosières aux Salines (Haras national de Rosières aux Salines/Meurthe-et-Moselle), puisqu'elle juge le personnel inadapté aux missions, les locaux et les propriétés terriennes démesurés, alors que les subventions de l'Etat sont sans cesse majorées (50 M€ cette année). La solution : fermer l'institut français du cheval et recentrer les missions de service public autour d'un ministère et d'un grand Haras comme celui du Pin dans l'Orne. www.ccomptes.fr / www.ifce.fr